

**Un nouvel élan  
pour l'Europe:  
Mon programme pour  
l'Emploi, la Croissance,  
l'Équité et le Changement  
démocratique**

---

**Orientations politiques**

pour la prochaine  
Commission européenne

**Jean-Claude Juncker**

Candidat pour  
Président de la Commission européenne

Strasbourg, le 15 juillet 2014

**Jean-Claude Juncker**

Candidat pour  
Président de la Commission européenne

**Un nouvel élan pour l'Europe:  
Mon programme pour l'Emploi,  
la Croissance, l'Équité et  
le Changement démocratique**

Orientations politiques  
pour la prochaine Commission européenne

Strasbourg, le 15 juillet 2014

L'Europe a connu ces dernières années la pire crise financière et économique depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les institutions européennes et les gouvernements nationaux ont dû prendre des mesures sans précédent pour stabiliser les économies des États membres, consolider les finances publiques et empêcher que le fruit de décennies d'intégration européenne ne soit réduit à néant. Le pire a été évité. Le marché intérieur et l'intégrité de la zone euro ont été préservés. Lentement, mais sûrement, l'Europe renoue avec la croissance économique et la confiance.

Tout de même, la crise a prélevé un lourd tribut. Plus de six millions de personnes ont perdu leur emploi au cours de cette période. L'emploi des jeunes a atteint des niveaux record. Plusieurs de nos États membres sont encore loin d'avoir retrouvé une croissance durable et des niveaux d'investissement adéquats. Dans nombre de pays, le degré de confiance dans le projet européen n'a jamais été aussi bas.

Les mesures prises durant la crise peuvent être comparées à la réparation d'un avion en feu lorsqu'il est en vol. Ces mesures ont atteint leur but, dans l'ensemble. Des erreurs ont néanmoins été commises. Un déficit d'équité sociale a été observé. La légitimité démocratique du projet européen a souffert, car beaucoup d'instruments nouveaux ont dû être créés hors du cadre juridique de l'Union européenne. Après s'être concentrée, pendant plusieurs années, sur la gestion de la crise, l'Europe découvre qu'elle est bien souvent mal préparée face aux défis mondiaux qui l'attendent, qu'il s'agisse de l'avènement de l'ère numérique, de la course à l'innovation et aux compétences, de la raréfaction des ressources naturelles, de la sécurité de nos aliments, du coût de l'énergie, des conséquences du changement climatique, du vieillissement de notre population ou encore de la souffrance et de la pauvreté aux frontières extérieures de l'Europe.

Alors que nous entamons un nouveau cycle législatif après les élections du Parlement européen en mai 2014, **le moment de suivre une nouvelle approche est venu.**

**En tant que candidat à la fonction de président de la Commission européenne, je considère que ma mission première est de reconstruire des ponts en Europe après la crise. De restaurer la confiance des citoyens européens. D'axer nos politiques sur les grands défis que doivent relever nos économies et nos sociétés. Et de renforcer la légitimité démocratique sur la base de la méthode communautaire.**

Après avoir fait campagne en tant que tête de liste du Parti populaire européen pour la présidence de la Commission, avant les élections au Parlement européen – aux côtés de Martin Schulz pour le Parti des Socialistes Européens, de Guy Verhofstadt pour l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe et le Parti Démocrate européen, de Ska Keller et de José Bové pour le Parti vert européen, et d'Alexis Tsipras pour le Parti de la gauche européenne –, j'ai été proposé comme candidat à la présidence de la Commission européenne par le Conseil européen le 27 juin 2014. En me proposant, le Conseil européen a tenu compte du résultat des élections au Parlement européen – dont mon parti a remporté le plus grand nombre de sièges –,

après avoir tenu les consultations appropriées avec des représentants du Parlement européen.

Pour la première fois, un lien direct a ainsi été établi entre le résultat des élections au Parlement européen et la proposition du président de la Commission européenne. C'est l'aboutissement d'appels réitérés du Parlement européen depuis plusieurs décennies. Une telle décision, conforme aux règles et aux pratiques de la démocratie parlementaire, peut avoir pour effet d'apporter une nécessaire dose supplémentaire de légitimité démocratique au processus décisionnel européen. C'est aussi une occasion unique de prendre un nouvel élan.

Après les confrontations de la campagne électorale, il nous faut à présent travailler tous ensemble. En dépit de nos différences, il existe une large convergence de vues quant aux grandes priorités à traiter à l'échelon européen. Je veux travailler avec chacun d'entre vous en vue d'établir un large consensus, de part et d'autre des institutions de l'Union, sur ce que nous devons mettre en œuvre pour les Européens. Puis, je veux que les mots soient suivis d'actions et que les engagements pris soient concrétisés.

C'est pourquoi je propose, après m'être entretenu avec l'ensemble des groupes politiques du Parlement européen récemment élu, de renouveler l'Union européenne sur la base d'un **programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique**. Un programme qui se concentre sur les domaines dans lesquels l'Union européenne est capable de vraiment faire la différence.

Mon programme sera axé sur **dix domaines**. Je mettrai l'accent sur l'obtention de résultats concrets dans ces dix domaines. Par contre, je laisserai d'autres domaines aux États membres, dès lors qu'ils jouissent d'une plus grande légitimité et sont mieux à même d'apporter des réponses efficaces au niveau national, régional ou local, conformément aux principes de la subsidiarité et de la proportionnalité. **Je veux une Union européenne plus grande et plus ambitieuse pour les grands enjeux, plus petite et plus modeste pour les petits dossiers.**

Les dix domaines à aborder dans le cadre de mon programme pour l'emploi, la croissance, l'équité et le changement démocratique sont les suivants:

## 1. Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

Ma première priorité, en tant que président de la Commission, sera de renforcer la compétitivité de l'Europe et de stimuler l'investissement pour créer des emplois. J'ai l'intention de présenter, dans les trois premiers mois de mon mandat et dans le cadre de l'examen de la stratégie Europe 2020, **un programme ambitieux en faveur de l'Emploi, de la Croissance et de l'Investissement**.

Je ne pense pas qu'il soit possible de bâtir une croissance durable sur des montagnes de dettes sans cesse plus hautes. C'est la leçon que nous a enseignée la crise et dont nous devons à présent tenir compte. Je sais aussi que ce sont avant tout les entreprises qui créent des emplois, et non les gouvernements ou les institutions européennes. En revanche, je suis convaincu que nous pouvons faire un bien meilleur usage du budget commun de l'Union et de la Banque européenne

d'investissement (BEI). Nous devons utiliser les fonds publics disponibles au niveau de l'Union pour stimuler l'investissement privé dans l'économie réelle. Il nous faut investir plus judicieusement, de manière plus concentrée, avec moins de réglementation et plus de souplesse dans l'utilisation de ces fonds publics. À mon sens, nous devrions pouvoir **mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros supplémentaires d'investissements publics et privés dans l'économie réelle au cours des trois prochaines années.**

Il convient, pour ce faire, de créer un environnement plus propice à l'investissement et de renforcer l'absorption des fonds. Il importe d'intensifier et d'étendre la préparation de projets par la BEI et la Commission. Il est nécessaire de recenser et de promouvoir de nouveaux projets durables et créateurs d'emplois, qui contribueront à renforcer la compétitivité de l'Europe. Pour assurer que des projets concrets deviennent réalité, nous devons aussi élaborer des instruments financiers plus efficaces, y compris sous la forme de prêts ou de garanties avec une capacité accrue de risque. Un nouvel accroissement du capital de la BEI devrait être envisagé.

Ces investissements supplémentaires devraient être tournés vers **les infrastructures, en particulier les réseaux à haut débit et les réseaux d'énergie, ainsi que les infrastructures de transport dans les centres industriels, l'éducation, la recherche et l'innovation, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.** Il convient d'affecter sensiblement plus de ressources à des projets susceptibles d'aider les jeunes à retrouver des emplois décents, en complétant les efforts déjà consentis dans le cadre de la **garantie pour la jeunesse**, dont la mise en œuvre doit être accélérée et peu à peu élargie.

Le **réexamen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel**, prévu pour fin 2016, devrait être l'occasion d'orienter le budget de l'UE vers davantage d'emplois, de croissance et de compétitivité.

En ce qui concerne l'emploi des budgets nationaux en faveur de la croissance et de l'investissement, nous devons – comme l'a réaffirmé le Conseil européen du 27 juin 2014 – respecter le **Pacte de stabilité et de croissance**, tout en tirant parti au mieux de la flexibilité introduite dans les règles existantes du pacte, tel qu'il a été réformé en 2005 et en 2011. J'ai l'intention de divulguer des orientations concrètes sur ce point dans le cadre de mon programme ambitieux en faveur de l'emploi, de la croissance et de l'investissement.

Les emplois, la croissance et l'investissement ne reviendront en Europe que si nous mettons en place **un environnement réglementaire adéquat et faisons la promotion d'un climat favorable à la création d'entreprises et d'emplois.** Nous ne devons pas étouffer l'innovation et la compétitivité avec des réglementations trop contraignantes et trop détaillées, surtout pour les petites et moyennes entreprises (PME). Les PME sont l'épine dorsale de notre économie. Elles sont à l'origine de plus de 85 % des nouveaux emplois créés en Europe et nous devons les libérer d'une réglementation trop pesante. C'est pourquoi je compte confier le soin de mieux légiférer à l'un des vice-présidents de ma Commission et de donner à ce vice-président pour mandat d'identifier, de concert avec le Parlement et le Conseil, les excès de formalités administratives, tant au niveau européen que national, qui pourraient être rapidement supprimées dans le cadre de mon programme en faveur de l'Emploi, de la Croissance et de l'Investissement.

## 2. Un marché unique du numérique connecté

Je pense que nous devons tirer un meilleur parti des grandes possibilités offertes par des technologies numériques qui ne connaissent aucune limite. Pour cela, nous devons avoir le courage de briser les barrières nationales en matière de réglementation des télécommunications, de droit d'auteur et de protection des données, ainsi qu'en matière de gestion des ondes radio et d'application du droit de la concurrence.

Si nous y parvenons, nous pourrions permettre aux citoyens européens de pouvoir bientôt utiliser leurs téléphones mobiles dans toute l'Europe sans avoir à payer des frais d'itinérance. Nous pourrions faire en sorte que les consommateurs puissent avoir accès à des services, à la musique, aux films et aux événements sportifs sur leurs appareils électroniques où qu'ils soient en Europe et sans tenir compte des frontières. Nous pouvons mettre en place des conditions de concurrence équitables dans le cadre desquelles toutes les entreprises offrant leurs biens ou leurs services dans l'Union européenne sont soumises aux mêmes règles en matière de protection des données et de protection des consommateurs, quel que soit l'endroit où se trouve leur serveur. **En créant un marché unique du numérique connecté, nous pouvons générer jusqu'à 250 milliards d'euros de croissance supplémentaire en Europe au cours du mandat de la prochaine Commission**, créant ainsi des centaines de milliers de nouveaux emplois, au profit notamment des jeunes au chômage, et une société de la connaissance dynamique.

Pour y parvenir, j'ai l'intention, au cours des six premiers mois de mon mandat, de prendre d'**ambitieuses mesures législatives visant à créer un marché unique du numérique connecté**, notamment en concluant rapidement les négociations relatives à des règles européennes communes en matière de protection des données, en faisant preuve de plus d'ambition dans la réforme en cours de nos règles en matière de télécommunications, en modernisant nos règles en matière de droit d'auteur en tenant compte de la révolution numérique et des nouveaux comportements des consommateurs et en modernisant et en simplifiant les règles en matière de protection des consommateurs pour les achats en ligne. Ces actions seront accompagnées de mesures visant à renforcer les compétences numériques et l'apprentissage du numérique dans nos sociétés et à faciliter la création de jeunes entreprises innovantes. Le renforcement du recours aux technologies numériques et aux services en ligne devrait devenir une politique horizontale couvrant l'ensemble des secteurs de l'économie et du secteur public.

## 3. Une Union plus résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique

Les événements géopolitiques actuels nous ont brusquement rappelé que l'Europe dépendait trop fortement de ses importations de gaz et de pétrole. Je souhaite par conséquent réformer et réorganiser la politique énergétique européenne dans le cadre d'une **nouvelle Union européenne de l'énergie**. Nous devons mettre en commun nos ressources, combiner nos infrastructures et parler d'une seule voix lors des négociations avec des pays tiers. Nous devons diversifier nos sources d'énergie,

et réduire la dépendance énergétique de plusieurs de nos États membres vis-à-vis des autres pays.

Je veux garder notre marché européen de l'énergie ouvert à nos voisins. Toutefois, **si le prix de l'énergie importée de l'Est devient trop cher, politiquement ou économiquement, l'Europe doit être capable d'avoir accès très rapidement à d'autres sources d'approvisionnement.** Nous devons être en mesure d'inverser les flux d'énergie au besoin.

Et nous devons renforcer la part des énergies renouvelables sur notre continent, non seulement pour mener une politique responsable de lutte contre le réchauffement climatique, mais également, et c'est un impératif pour la politique industrielle, si nous voulons toujours avoir accès à une énergie à un prix abordable disponible à moyen terme. Je crois fermement aux possibilités offertes par la croissance verte. **Je veux donc que l'Union européenne de l'énergie devienne le numéro un mondial des énergies renouvelables.**

**Je souhaite aussi renforcer sensiblement l'efficacité énergétique au-delà de l'objectif 2020, notamment pour ce qui est des bâtiments, et je suis en faveur d'un objectif ambitieux et contraignant à cette fin qui continue de suivre la voie actuelle de l'efficacité énergétique.** Je veux que l'Union européenne montre la voie dans la lutte contre le réchauffement climatique avant la réunion des Nations unies à Paris en 2015 et après cette date, conformément à l'objectif visant à contenir l'élévation de la température sous la barre des deux degrés Celsius par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle. Nous le devons aux générations futures.

#### **4. Un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée**

Le marché intérieur de l'Europe est son meilleur atout en ces temps de mondialisation accrue. Je veillerai donc à ce que la nouvelle Commission s'appuie sur la force de notre marché unique et exploite pleinement son potentiel sous toutes ses formes. Nous devons achever le marché intérieur des biens et des services et en faire un tremplin pour nos entreprises afin de prospérer dans une économie mondialisée, également en ce qui concerne les produits agricoles.

Je suis fermement convaincu que nous devons maintenir et consolider une base industrielle à la fois forte et hautement performante pour notre marché intérieur, car il serait naïf de penser que la croissance en Europe pourrait dépendre des seuls services. **Nous devons ramener le poids de l'industrie dans le PIB de l'UE de moins de 16 % aujourd'hui à 20 % d'ici 2020.** Cela permettra à l'Europe de maintenir sa position dominante dans des secteurs stratégiques offrant des emplois de qualité, comme l'industrie automobile, l'aéronautique, l'ingénierie, l'industrie spatiale, les industries chimiques et pharmaceutiques. Pour y parvenir, nous devons stimuler l'investissement dans les nouvelles technologies, améliorer l'environnement des entreprises, faciliter l'accès aux marchés et aux financements, en particulier pour les PME, et faire en sorte que les travailleurs possèdent les compétences requises par l'industrie.

Finir de régler les problèmes de notre secteur bancaire et encourager l'investissement privé demeurent des priorités. J'ai toujours été un ardent défenseur de la mise en place de **contrôles plus stricts des banques** au moyen d'un Mécanisme de surveillance unique et d'un Mécanisme européen de résolution unique, doté d'un fonds de résolution bancaire à constituer progressivement. Ma Commission veillera à garantir l'application intégrale des nouvelles règles en matière de surveillance et de résolution, qui rendront les banques européennes suffisamment solides pour être en mesure de prêter à nouveau à l'économie réelle.

À plus long terme, je suis d'avis que nous assortissions les nouvelles règles bancaires européennes d'une **Union des marchés de capitaux**. Pour améliorer le financement de notre économie, nous devrions développer et intégrer davantage les marchés de capitaux. Cela pourrait réduire les coûts de financement, notamment pour les PME, et contribuer à réduire notre très forte dépendance en matière de financement bancaire. Cela permettrait aussi de renforcer l'attractivité de l'Europe en matière d'investissements.

**La libre circulation des travailleurs** a toujours été l'un des piliers du marché intérieur, que je continuerai à défendre, tout en reconnaissant le droit des autorités nationales de lutter contre ses interprétations abusives ou frauduleuses. Je pense que nous devrions voir la libre circulation des travailleurs comme une opportunité économique et non comme une menace. Nous devrions par conséquent promouvoir **la mobilité de la main-d'œuvre**, en particulier dans les secteurs ayant en permanence des postes non pourvus et caractérisés par l'inadéquation persistante des qualifications. Dans le même temps, je ferai en sorte que la **directive concernant le détachement de travailleurs** soit appliquée à la lettre et je mettrai en place une révision ciblée de cette directive pour garantir que le dumping social n'a pas de place dans l'Union européenne. **Dans notre Union, un même travail effectué au même endroit devrait être rémunéré de manière identique.**

Nous avons besoin d'une plus grande équité sur notre marché intérieur. Tout en reconnaissant la compétence des États membres pour ce qui est de leurs systèmes fiscaux, nous devrions intensifier nos efforts pour **lutter contre l'évasion et la fraude fiscales**, afin que chacun apporte sa juste contribution. Je renforcerai notamment la coopération administrative entre autorités fiscales et veillerai à l'adoption, au niveau de l'UE, d'une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés et d'une taxe sur les transactions financières. La proposition de règles renforcées de l'Union pour lutter contre **le blanchiment des capitaux** devrait être adoptée rapidement, et avoir un contenu ambitieux, notamment pour ce qui est de l'identification des bénéficiaires effectifs et de l'amélioration des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle.

## 5. Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

Au cours des cinq prochaines années, je souhaite poursuivre la réforme de notre Union économique et monétaire afin de préserver la stabilité de notre monnaie unique et d'améliorer la convergence des politiques économiques, budgétaires et de marché du travail entre les États membres partageant la monnaie unique. Je m'appuierai pour cela sur les «rapports des quatre présidents» et sur le projet



détaillé de la Commission pour une Union économique et monétaire véritable et approfondie, en ayant toujours à l'esprit la dimension sociale de l'Europe.

La crise n'est que suspendue. Nous devons mettre à profit cette trêve pour consolider et compléter les mesures sans précédent que nous avons prises pendant la crise, tout en les simplifiant et en les rendant plus légitimes socialement. La stabilité de notre monnaie unique et la solidité des finances publiques revêtent à mes yeux une même importance que l'équité sociale dont nous devons faire preuve dans la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires.

J'entends lancer **des initiatives législatives et non législatives visant à renforcer l'Union économique et monétaire** durant la première année de mon mandat. Elles comprendront un réexamen, axé sur la stabilité, du paquet législatif relatif à la gouvernance économique («six-pack») et du paquet législatif relatif à la surveillance budgétaire («two-pack») (comme le prévoit cette législation), des propositions visant à encourager de nouvelles réformes structurelles, en faisant appel, si nécessaire, à des incitations financières supplémentaires et au moyen d'une capacité budgétaire ciblée au niveau de la zone euro, ainsi qu'une proposition visant à rendre plus efficace la représentation externe de notre Union économique et monétaire.

À moyen terme, je pense que nous avons intérêt à rééquilibrer la manière dont nous accordons notre soutien conditionnel à la stabilité aux pays de la zone euro en difficulté. À l'avenir, nous devrions être en mesure de remplacer la «**troïka**» par une structure plus légitimement démocratique et plus comptable de ses actes, basée autour des institutions européennes, avec un contrôle parlementaire renforcé, tant au niveau européen que national. Je propose aussi, à l'avenir, que tout nouveau programme de soutien et de réforme ne soit pas uniquement soumis à une évaluation de sa viabilité financière, mais aussi à une **évaluation des incidences sociales**. Il convient de débattre publiquement des conséquences sociales des réformes structurelles et de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité. Je suis un tenant convaincu de l'économie *sociale* de marché. Le fait que des armateurs et des spéculateurs s'enrichissent toujours plus durant une crise, alors que des retraités ne peuvent plus subvenir à leurs besoins n'est pas compatible avec une économie sociale de marché.

## 6. Un accord de libre-échange raisonnable et équilibré avec les États-Unis

Sous ma présidence, la Commission négociera un accord commercial raisonnable et équilibré avec les États-Unis d'Amérique, dans un esprit de transparence et de recherche d'avantages mutuels et réciproques. Il est anachronique qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, les Européens et les Américains continuent à s'imposer mutuellement des **droits de douane**. Ceux-ci devraient être rapidement et intégralement supprimés. Je crois aussi que nous pouvons aller plus loin dans la reconnaissance réciproque des **normes**, ou bien travailler à l'établissement de normes transatlantiques.

Cependant, comme président de la Commission, je serai aussi très clair: **je ne sacrifierai pas les normes européennes de sécurité, de santé, les normes sociales, les normes de protection des données ou notre diversité culturelle sur l'autel du libre-échange**. Notamment la sécurité alimentaire et la protection des données personnelles seront pour moi non-négociables. Je n'accepterai pas

non plus que la juridiction des tribunaux des États membres de l'UE soit limitée par des régimes spéciaux applicables aux litiges entre investisseurs. L'État de droit et le principe de l'égalité devant la loi doivent s'appliquer aussi dans ce contexte.

J'insisterai sur la nécessité d'une **transparence accrue à l'égard des citoyens et du Parlement européen** - qui, en vertu des traités, aura le dernier mot sur la conclusion de l'accord - et ce, à toutes les étapes des négociations.

## **7. Un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle**

Notre Union européenne est bien plus qu'un vaste marché commun. C'est aussi **une Union de valeurs partagées**, consacrées dans les traités et dans la Charte des droits fondamentaux. Les citoyens attendent de leurs gouvernements qu'ils leur assurent justice, protection et équité, ainsi que le plein respect des droits fondamentaux et de l'État de droit. Cela passe aussi par une action conjointe au niveau de l'Europe, sur la base de nos valeurs communes.

J'entends user des prérogatives de la Commission pour faire respecter, dans notre champ de compétences, nos valeurs communes, l'État de droit et les droits fondamentaux, tout en tenant dûment compte de la diversité des contextes constitutionnels et culturels des 28 États membres. J'ai l'intention de désigner un **commissaire chargé de la Charte des droits fondamentaux et de l'État de droit**. Ce commissaire aura également pour mission de conclure **l'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme**, qui est une obligation en vertu du traité de l'UE.

**Les discriminations** ne doivent pas avoir leur place dans notre Union, qu'elles soient fondées sur la nationalité, le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'appartenance à une minorité. Je maintiendrai donc la proposition de directive dans ce domaine et m'efforcerai de convaincre les gouvernements nationaux d'abandonner la résistance dont ils font actuellement preuve au sein du Conseil.

**La protection des données** est un droit fondamental revêtant une importance particulière à l'ère numérique. En plus de finaliser rapidement les travaux législatifs sur les règles communes de l'Union en matière de protection des données, nous devons aussi faire reconnaître ce droit dans le cadre de nos relations extérieures. À la suite des révélations récentes concernant une surveillance de masse, nos partenaires proches que sont les États-Unis vont devoir nous convaincre que les arrangements concernant la «sphère de sécurité» sont réellement sûrs, s'ils veulent qu'ils soient maintenus. Les États-Unis doivent également garantir que tous les citoyens de l'UE, qu'ils résident ou non aux États-Unis, ont le droit de faire valoir leurs droits à la protection des données devant les tribunaux américains. Ce point sera essentiel pour rétablir la confiance dans les relations transatlantiques.

**La lutte contre la criminalité transfrontières et le terrorisme** relève de la responsabilité commune de l'Europe. Nous devons combattre la criminalité organisée, telle que la traite des êtres humains, la contrebande et la cybercriminalité. Nous devons nous attaquer à la corruption; et nous devons lutter contre le terrorisme

et contrer la radicalisation – tout cela en garantissant le respect des valeurs et des droits fondamentaux, notamment les droits procéduraux et la protection des données à caractère personnel.

À l'heure où un nombre croissant d'Européens étudient, travaillent, commercent ou se marient et ont des enfants dans un pays autre que le leur dans l'Union, la **coopération judiciaire entre les États membres de l'UE** doit être améliorée, étape par étape: par l'établissement de passerelles entre les différents systèmes judiciaires, le renforcement d'outils communs tels qu'Eurojust, le développement de nouveaux instruments, tels que le Parquet européen, qui a pour mission de s'attaquer à la fraude criminelle portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union, et par la reconnaissance mutuelle des décisions de justice, de sorte que particuliers et entreprises puissent plus facilement exercer leurs droits à travers l'Union.

## 8. Vers une nouvelle politique migratoire

Les événements tragiques survenus récemment en Méditerranée nous ont montré que l'Europe a besoin de mieux gérer les migrations, dans tous leurs aspects. Il s'agit avant tout d'un impératif humanitaire. Je suis convaincu qu'en collaborant étroitement **dans un esprit de solidarité**, nous pourrions faire en sorte que des situations telles que celle que connaît Lampedusa ne se reproduisent plus.

Nos valeurs communes nous intiment le devoir de protéger les personnes dans le besoin dans le cadre d'une **politique commune forte en matière d'asile**. Le régime d'asile commun nouvellement adopté doit être pleinement mis en œuvre, et les divergences en termes de mise en œuvre au niveau national éliminées. J'ai aussi l'intention d'explorer la possibilité d'utiliser le Bureau européen d'appui en matière d'asile pour aider les autorités des pays tiers et des États membres à gérer les réfugiés et les demandes d'asile dans les situations d'urgence, s'il y a lieu sur le terrain dans un pays tiers particulièrement concerné.

Je souhaite promouvoir **une nouvelle politique européenne en matière de migration légale**. Une telle politique pourrait nous aider à remédier aux pénuries de qualifications spécifiques et à attirer des talents afin d'être mieux à même de relever les défis démographiques qui se posent à l'Union européenne. Je veux que l'Europe devienne au moins aussi attrayante que les destinations migratoires favorites que sont l'Australie, le Canada et les États-Unis. Dans un premier temps, j'ai l'intention de réexaminer la législation sur la «carte bleue», et sa mise en œuvre peu satisfaisante.

Je pense aussi que nous devons nous attaquer plus résolument à la question de **l'immigration clandestine**, notamment par une meilleure coopération avec les pays tiers, notamment en matière de réadmission.

Je désignerai un **commissaire chargé de la migration**, qui aura pour mission de s'attaquer à ces questions en collaboration avec l'ensemble des États membres et avec les pays tiers les plus concernés.

Dernier élément mais non des moindres, nous avons besoin de **frontières sécurisées en Europe**. Nos politiques communes en matière d'asile et de migration légale ne fonctionneront que si nous pouvons empêcher un afflux incontrôlé

de migrants illégaux. Nous devons donc renforcer les capacités opérationnelles de Frontex, l'agence européenne pour la gestion des frontières. Un budget annuel d'à peine 90 millions d'euros ne saurait correspondre à la tâche que représente la protection des frontières communes de l'Europe. Nous avons besoin de mettre en commun plus de ressources entre les États membres pour renforcer le travail de Frontex et mettre en place des équipes européennes de garde-frontières, qui pourront être déployées rapidement dans le cadre d'opérations Frontex conjointes et d'interventions aux frontières. Cette tâche incombe conjointement à tous les États membres de l'UE, au Nord comme au Sud, et doit être assumée dans un esprit de solidarité.

Nous avons également besoin d'appliquer et de faire respecter rigoureusement nos nouvelles règles européennes communes pour sanctionner les **trafiquants d'êtres humains**. Ces criminels qui exploitent la douleur et les besoins des personnes en détresse ou souffrant de persécutions ont besoin de savoir que l'Europe est sur ses gardes et les traduira en justice par tous les moyens possibles.

## 9. Une Europe plus forte sur la scène internationale

Nous avons besoin d'une Europe plus forte en matière de politique étrangère. La crise ukrainienne et la situation préoccupante au Proche-Orient montrent combien il est important que l'Europe soit unie sur la scène extérieure. Il y a encore un long chemin à parcourir.

Je crois que nous ne pouvons nous satisfaire de notre politique étrangère actuelle. Nous avons besoin de mettre en place de meilleurs mécanismes pour anticiper les événements dès leurs prémices et élaborer rapidement des réponses communes. Nous devons être plus efficaces en regroupant les outils de l'action extérieure de l'Europe. La politique commerciale, l'aide au développement, notre participation dans les institutions financières internationales et notre politique de voisinage doivent être combinées et activées dans une seule et même logique.

Le prochain **Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité** devra être une personnalité respectée et expérimentée, capable d'articuler les outils nationaux et européens ainsi que tous les outils dont dispose la Commission d'une manière plus efficace que ce que nous avons vu au cours des derniers mois. Il ou elle doit agir de concert avec nos commissaires européens chargés du commerce, du développement, de l'aide humanitaire et de la politique de voisinage. Cela nécessitera que le Haut Représentant joue pleinement son rôle au sein du collège des commissaires. Pour permettre cela, j'ai l'intention de donner aux autres commissaires en charge des relations extérieures la capacité de **suppléer le Haut Représentant** tant lors des réunions du collège que sur la scène internationale.

Je crois aussi que nous devons travailler à renforcer l'Europe en matière de **sécurité et de défense**. Oui, l'Europe est pour l'essentiel une «soft power». Mais même les plus grandes puissances pacifiques ne peuvent faire l'impasse sur des capacités de défense intégrées. Le traité de Lisbonne prévoit que les États membres qui le souhaitent puissent mettre en commun leurs capacités de défense sous la forme d'une coopération structurée permanente. Ainsi, les États membres qui le veulent

peuvent s'engager dans des missions conjointes européennes pour opérer dans les zones de crise en cas de besoin, comme il aurait fallu le faire dès le départ au Mali ou au Sud-Soudan. Les États membres devraient aussi créer davantage de synergies en matière de marchés publics de défense. Dans une période où les finances publiques sont sous tension, nous devons faire correspondre les ambitions politiques et les ressources existantes afin d'éviter la duplication des programmes. Aujourd'hui, dans l'UE, plus de 80 % des investissements en équipements de défense sont encore dépensés au niveau national. Plus de coopération dans les marchés de la défense est donc nécessaire, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires.

En ce qui concerne **l'élargissement**, je reconnais pleinement qu'il s'agit d'un succès historique qui a apporté la paix et la stabilité à notre continent. Aujourd'hui cependant, l'Union et nos citoyens doivent digérer les dernières adhésions qui ont vu 13 États membres rejoindre l'UE en 10 ans. L'UE a besoin de faire une pause dans son processus d'élargissement afin de consolider ce qui a été réalisé à 28. C'est pourquoi, sous ma présidence de la Commission, les négociations en cours continueront, notamment avec les Balkans occidentaux qui ont besoin d'une perspective européenne. Cependant, **il n'y aura pas de nouvel élargissement dans les cinq prochaines années**. Avec les pays de notre voisinage oriental, tels que la Moldavie ou l'Ukraine, nous devons intensifier les efforts de coopération, d'association et de partenariat pour resserrer encore nos liens économiques et politiques.

## 10. Une Union du changement démocratique

La proposition d'un candidat au poste de président de la Commission européenne sur la base des résultats des élections européennes et son élection représentent certes une avancée importante, mais ce n'est qu'un premier pas vers le renforcement du caractère démocratique de l'Union européenne dans son ensemble. Sous ma présidence, la Commission européenne s'efforcera de revigorer la relation spéciale qu'elle entretient avec le Parlement européen, telle que définie dans l'accord-cadre de 2010. **C'est un dialogue politique, et non technocratique, que je veux avoir avec vous**. J'ai l'intention d'envoyer systématiquement des représentants politiques aux négociations importantes menées dans le cadre du trilogue et j'attends du Conseil qu'il en fasse de même.

Je suis aussi déterminé à renforcer **la transparence concernant les contacts avec les parties prenantes et les groupes de pression**. Nos citoyens ont le droit de savoir qui les commissaires et le personnel de la Commission, les membres du Parlement européen ou les représentants du Conseil rencontrent au cours du processus législatif. Je proposerai donc au Parlement et au Conseil la conclusion d'un accord interinstitutionnel visant à créer un registre obligatoire des groupes de pression couvrant les trois institutions. La Commission montrera l'exemple dans ce processus.

J'ai aussi l'intention de réexaminer **la législation applicable à l'autorisation des organismes génétiquement modifiés**. Je ne considère pas normal qu'en vertu des règles actuelles, la Commission soit juridiquement forcée d'autoriser l'importation et la transformation de nouveaux organismes même lorsqu'une majorité claire d'États

membres s'y oppose. La Commission devrait pouvoir conférer à la position majoritaire de gouvernements démocratiquement élus au moins autant de poids qu'aux avis scientifiques, notamment lorsqu'il en va de la sécurité des aliments que nous consommons et de l'environnement dans lequel nous vivons.

La relation avec les **parlements nationaux** revêt une importance particulière pour moi, notamment lorsqu'il s'agit d'appliquer le principe de subsidiarité. J'explorerai de nouvelles voies pour améliorer l'interaction avec les parlements nationaux, qui peut être un moyen de rapprocher l'Union européenne des citoyens.

\* \* \*

Si je suis élu président de la Commission, mon programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique servira de point de départ à la programmation annuelle et pluriannuelle de l'Union. Pour ce faire, nous pourrons aussi nous appuyer sur le «programme stratégique pour l'Union à l'ère du changement», adopté par le Conseil européen le 27 juin dernier, et sur les orientations qui nous seront données par le Parlement européen au cours des prochains mois.

Je pense que le programme d'action de l'Europe doit être établi dans le cadre d'un partenariat étroit entre la Commission européenne et le Parlement européen, et en coopération avec les États membres. **La hiérarchisation des priorités d'action, fondement d'une Union plus efficace et mieux ciblée, ne fonctionnera que si elle découle d'un partenariat entre les institutions de l'Union et les États membres, conformément à la méthode communautaire.**

Le rôle du président de la Commission est de défendre l'intérêt général européen. Cela implique de travailler avec tout le monde, membre de la zone euro ou non, signataire de l'accord de Schengen ou non, partisan de plus d'intégration ou non. J'ai la ferme conviction que nous devons avancer en tant qu'Union. **Nous ne devons pas nécessairement progresser tous au même rythme** - les traités le permettent et nous avons vu que nous pouvons fonctionner selon des modalités différentes. Ceux qui veulent aller plus loin, plus vite, devraient pouvoir le faire. Cela est particulièrement important dans la zone euro, où nous devons continuer de consolider les fondations de la monnaie commune par une intégration accrue. Et ce processus devrait être mené d'une manière qui permette de préserver l'intégrité du marché unique et de protéger les droits de ceux qui ne font pas partie de la zone euro. Comme dans toute famille, il y aura des tensions et des désaccords de temps à autre. J'ai clairement dit, tout au long de ma campagne, que j'étais prêt à entendre les préoccupations de chaque État membre et à l'aider à trouver des solutions.

J'ai l'intention de réorienter le travail de la nouvelle Commission sur la base de mon «programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique» et de ses dix priorités. Je prévois d'organiser la nouvelle Commission d'une manière qui reflète ces dix domaines d'action prioritaires et garantisse l'obtention de résultats rapides et concrets dans chacun d'eux.

Je ferai tout mon possible pour garantir **une participation équilibrée des femmes et des hommes dans l'encadrement supérieur de la Commission qui sera choisi, tant au niveau politique qu'au niveau administratif**. L'équilibre homme-femme n'est pas un luxe; il devrait s'imposer à tous comme une évidence, particulièrement aux dirigeants nationaux au moment de choisir leurs candidats à la Commission. J'y vois un test de l'engagement des gouvernements pour une nouvelle approche plus démocratique en ces temps de changement.

Sur la base de mon «programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique» et de ses dix priorités, je soumets aujourd'hui ma candidature aux suffrages du Parlement européen. Plus la majorité qui nous soutiendra, mon programme et moi, sera large, plus ma marge de manœuvre sera grande pour former la prochaine Commission, et plus efficace je serai pour mettre en œuvre ce programme sans tarder.

«**Cette fois-ci, c'est différent**» était le slogan choisi par le Parlement européen pour la campagne électorale. Montrons ensemble que nous sommes capables de faire de cette promesse une réalité. Qu'aujourd'hui, nous sommes capables de réellement changer et rénover l'Europe. Et que nous unirons nos efforts pour regagner la confiance des citoyens dans le projet européen. Je ferai tout mon possible pour que cette fois-ci, ce soit différent.



Jean-Claude Juncker

